

ACADEMIE DE RENNES

ETABLISSEMENT Collège Georges Brassens 35650 LE RHEU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 29 novembre 2022

Présidence de : Mme Le Guével Principale

Quorum: 15

Nombre des présents : 21

Nombre d'absents excusés: 7

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES

Approbation du PV du CA du 4 octobre 2022 : 2 abstentions.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

- Affaires pédagogiques et Vie Scolaire
 - 1. Présentation de la répartition 2022-2023 des IMP (Indemnités pour Missions Particulières)
 - 2. Convention classe relais
 - 3. Convention Le Rheu à vélo
 - 4. Convention Basket
 - 5. Charte des voyages
 - 6. Convention Liberté couleurs
 - 7. Convention Association Emeraude
 - 8. Présentation des actions pédagogiques réalisées au 29 novembre
- II. Affaires administratives et financières
 - 1. Délégations de signature du Conseil d'administration au Chef d'établissement
 - 2. Budget 2023
 - 3. Contrat Turboself
 - 4. Contrat Sschiller (DAE)
 - 5. Contrat R2S (maintenance SSI)
 - 6. Convention Assitants d'Education
 - 7. DBM (transfert 1 500€ d'ALO vers OPC : achat tondeuse)
 - 8. Convention DAIP
 - 9. Convention pour la gestion du séjour à Grassbrun
 - 10. Accord de principe

10/

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 29 novembre 2022

Qualité		Titulaires						
		Nom –Prénom	Р	AE	Nom-Prénom	Р	Α	E
Administration	Chef	LE GUEVEL Maryvonne	X					_
Administration	d'établissement	,						
	Adjoint	LE DANIEL Anne-Cécile	X					
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	X					
	CPE	HAZARD Muriel	+-	X				-
	OFL	HAZARD WILLIE	+	^				
Elus locaux	Collectivité de	COULOMBEL Ludovic		Х				-
	rattachement	COOLOWBLE Eddovic		^				
		BILLARD Armelle	X					-
	rattachement	BILLAND Affilelle	^					
	Commune siège	GILBERT Didier	X					
		THEBAULT Philippe	^	X				
	commune	THE DAOLT FIIIIPPE		^				
	Commune siège		1	-				
			+	-		+	ļ	
Personnalité qua		PELHATE Frédéric		X		-		
i orgonnante qua	mice	I LEIMIL I IGUGIIC		^				
Total	To		F	 		-		<u> </u>
Total	9	LECEAIC Vime and	5 X	4		-		<u> </u>
	Personnels	LEGEAIS Vincent	X		MONTAROU Karine	X		
Personnels de	d'enseignement	TROQUET Sandrine	\	X				<u> </u>
l'établissement		BEDELET Jean-Marie	X		GERNOT-PENNEQUIN			
		OLOADEO OLIU			Servane			<u> </u>
		CLOAREC Guillaume	-	<u> </u>				
		DULAT Michaël	X		DELEBECQUE Christophe	X		
		DARCOS Marie	X	-		-		
		MERCIER Sophie	-	X		_		
	Personnels	BENOIST Sébastien	1,7	X				_
	administratifs,	QUINTIN Sonia	X					
	techniques et							
	ouvriers, sociaux							
	et de sante							
	et de sante							
Total	9		5	4		2		-
Total						~		
		DDEIS Emiliana		X	COURTAND Cécile	_		
Parents	· ·	PREIS Emiliana LOUIS-FERNAND Sandie	X	-^	LE DREZEN Silvina			
d'élèves et	d'élèves	JACQUEMIN Bénédicte	X		PASCO Maryvonne			
élèves et		LOPERA Natacha	X	+	DELONGLEE Gwenaëlle			
		CLAUSSE David	^	X				
		CLAUSSE DAVIG		^	Brigitte			
		LE TREIS Marc	X	-	SACHET Ivan	X		
			X			X		ļ
	Elàvos	LE GOFF Jean-Baptiste	^		BEAULIEU Laurence	- ^-		ļ
	Elèves	KERMEL Alicia	\ \ \		MALONGA Sarah			<u> </u>
		KORKMAZ Botan	X		ROUARD Noah			
	40	MELAKHESSOU Soumeya			HEFDAOUI Issa	X		<u> </u>
Total	10		6	3		3		<u> </u>

Madame la principale ouvre la séance à 17h30, le quorum est atteint, le conseil d'administration peut commencer. Elle soumet au vote le procès-verbal du conseil d'administration du 4 octobre dernier. Il est approuvé : 19 « pour » et 2 abstentions.

Règlement intérieur du CA :

Mme la principale pose la question du rétablissement de la Commission Permanente. Les membres du CA ne souhaitent pas sa réactivation.

Une discussion s'engage sur le secrétariat des séances. Des représentants des enseignants soulignent la difficulté de prendre en note les débats tout en y participant.

À propos de l'article 8, quelques membres considèrent qu'il est nécessaire d'imprimer certains documents, notamment les plus difficiles à lire, en particulier pour les présents au CA qui n'ont pas d'ordinateur. On reste sur le principe de l'impression à la demande.

Autre point abordé : la possible contradiction entre la nécessaire expression de tous et le temps limité du CA qui ne doit pas excéder 2h30.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

Madame la principale donne lecture de l'ordre du jour.

RUBRIQUE I. Affaires pédagogiques et vie scolaire

Sujet 1.1 Présentation de la répartition 2022-2023 des IMP

Pour une dotation de 9,5 heures, Mme la Principale propose une répartition de 8,75 heures.

Mme la Principale souligne qu'une IMP de 0,5 équivalent HSA est attribuée au titre du suivi des élèves en situation de handicap. Un reliquat de 0,75 n'est pas attribué. Des demandes ont été faites par certains enseignants.

(+ erreur sur IMP 4 : 1 IMP / 36 HSE / montant à corriger)

Sujet 1.2 Convention Classe relais

Cette convention acte la venue d'un enseignant du premier degré et d'un éducateur pour certains élèves en difficulté. Elle en permet la gratuité. Pour ce qui est de l'admission dans ce dispositif, Mme la Principale rappelle qu'elle est validée par les parents des élèves concernés.

Des parents s'interrogent sur la prise en compte du coût du transport par la famille ou le collège, si les élèves étaient amenés à se rendre dans le collège partenaire. Mme la Principale n'est pas sûre qu'il soit judicieux que les deux élèves concernés se déplacent jusqu'au collège des Chalais.

Approuvée à l'unanimité

Sujet 1.3 Convention Le Rheu à vélo

À l'initiative d'un des professeurs de technologie, certains élèves se déplacent sur le temps du midi pour rejoindre l'association « Le Rheu à vélo ».

Vote pour l'adhésion : 80 € : à l'unanimité.

Vote pour la convention : à l'unanimité.

Sujet 1.4 Convention Basket

Cette convention permet à un groupe d'élèves de bénéficier d'un atelier de basket encadré par un animateur et une professeure d'EPS. Un des représentants des élèves présente l'atelier dans le détail. Ce dispositif est ouvert aux élèves qui adhèrent à l'Association Sportive.

Adoptée à l'unanimité

Sujet 1.5 Charte des voyages

Vote reporté suite à un problème de mise en forme des documents.

Sujet 1.6 Convention Liberté couleurs

Il est prévu une intervention de 2h sur le thème de la vie affective et sexuelle auprès des classes de 5°.

2 abstentions

Sujet 1.7 Convention Association Émeraude

Il est prévu une intervention auprès de toutes les classes de 3°.

Adoptée à l'unanimité

Un débat s'engage autour de la problématique de l'identité sexuelle et de l'intégration des élèves qui ne s'identifient pas à un genre normé.

Sujet 1.8 Présentation des actions pédagogiques au 29 novembre

Mme la Principale présente les actions pédagogiques qui ont eu lieu à ce jour.

RUBRIQUE II. Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 Délégations de signature du Conseil d'administration au Chef d'établissement

M. le gestionnaire présente le principe de cette délégation.

4 abstentions

Sujet 2.2 Budget 2023

M. le gestionnaire présente le projet de budget 2023. Les actions et projets pédagogiques présentés par les enseignants peuvent être soutenus. Il est noté que la réactivation des voyages scolaires constitue un élément important de ce projet de budget.

Le budget du RSH est reconduit mais une modification est à prévoir en raison des travaux qui affecteront le self.

M. le gestionnaire évoque le coût du devis d'environ 20 000 € pour l'entretien des espaces verts ce qui justifie la préférence actuelle pour des interventions ponctuelles afin de réduire les coûts.

Une représentante des familles s'interroge sur les ambitions de sobriété énergétique de l'établissement. Mme la Principale précise que des réflexions collectives sont en cours comme le projet CUBE.S pour diminuer la consommation de l'énergie dans l'établissement.

Une question concerne la ligne « Poste assistants d'éducation » qui n'apparaissait pas précédemment. C'est une indication qui correspond à la loi.

Le déficit est comblé par un prélèvement sur les fonds de réserve, fonds qui sont suffisants pour les années à venir. La représentante du Conseil départemental précise que celui-ci n'a pas souhaité reprendre des crédits qui avaient été attribués avant la période de l'épidémie, bien que ceux-ci n'aient pas été utilisés.

Mme la Principale souligne l'effort important du département pour prendre en charge les frais énergétiques.

Une nouveauté, le Pass culture, accompagne l'ouverture culturelle. Ce dispositif national permet de développer et de financer des actions qui n'apparaissent pas dans le budget. Ces dotations sont à destination des élèves de 4° et de 3°. Est prévu un élargissement aux 6e et aux 5e en septembre 2023, mais les modalités n'en sont pas connues.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

Sujet 2.3 Contrat Turboself

M. le gestionnaire présente le contrat de la machine pour la gestion des entrées au self.

1 vote contre.

1 abstention.

Sujet 2.4 – Contrat Schiller (DAE)

M. le gestionnaire présente le contrat pour l'entretien du défibrillateur.

Suite à une question d'un représentant des familles, Mme la Principale affirme l'ambition de former les élèves au PSC1.

Adoptés à l'unanimité.

Sujet 2.5 - Contrat R2S

M. le gestionnaire présente le contrat pour la maintenance incendie.

Adopté à l'unanimité.

Sujet 2.6 - Convention AED

Il est rappelé que ce service de gestion est piloté par le lycée Mendès France.

1 abstention

Sujet 2.7 - *DBM*

M. le gestionnaire présente la proposition de transfert de 1500 € de ALO vers OPC pour l'achat d'une tondeuse.

Adoptée à l'unanimité

Sujet 2.8 - Convention DAIP

On souligne la modestie du coût au regard du service rendu.

Adoptée à l'unanimité

Sujet 2.9 – Convention pour la gestion du séjour à Grassbrun

Convention adoptée à l'unanimité

Participation des familles : 1 abstention

Sujet 2.10 - Accord de principe

Mme la Principale demande un accord de principe pour une participation des familles à hauteur de 400 € pour étudier la possibilité d'un voyage à Bruxelles à la place de celui prévu aux Pays-Bas qui s'avère à ce jour difficile à finaliser.

2 votes contre